#336
février 2022

un mois à Grans

LE BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Maison médicale Simone Veil

Ouverture des portes !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

sommaire

actualités

Retour en images
Piano au clair de lune 4

Bienvenue
Antoine 5

Un nouvelle directrice
à l'espace Robert-Hossein 6

mairie

Radio Touloubre
2022, se réinventer ! 7

Simplifiez vos démarches
avec la dématérialisation 8

Propriétaires,
louez malin ! 9

Maison médicale Simone Veil
ouverture des portes ! 10

L'hôpital de Salon-de-Provence
est en marche 14

Le chemin de Montauban
fait peau neuve 15

associations

La municipalité partenaire
du tour aérien "Rêves de Gosses" 16

Foot en marchant,
la nouvelle section de l'ASG . 17

Emilie CÉLESTIN prend les rennes
de la gymnastique rythmique 18

Tout en douceur
avec le stretching postural 19

ÉDITO

Chères amies gransoises, chers amis gransois,

Depuis 2 ans, notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent avec de fortes conséquences sur notre système de santé. Conscient de l'importance de l'accès aux soins pour l'avenir de nos villages, j'ai œuvré avec mes colistiers pour offrir une maison médicale digne de ce nom aux Gransois.

Aujourd'hui, je suis fier et heureux de démarrer 2022 sous de meilleurs auspices avec l'ouverture de la maison de santé Simone Veil située rue de l'Enclos, en plein cœur de village et l'annonce officielle d'un nouveau centre hospitalier pour le pays salonais.

L'accès à la culture est aussi une priorité et je m'attelle à maintenir et à étoffer ce service aux administrés. Grans bénéfice de belles structures comme la médiathèque, le centre culturel Pablo Neruda et l'Espace Robert Hossein. Je tiens à saluer l'arrivée de Marie-Laure MATRAT à la direction du théâtre/cinéma. Nous avons déjà travaillé ensemble par le passé et je sais pouvoir compter sur ses compétences et son professionnalisme pour dynamiser ce lieu d'échanges et de partages.

L'accès à l'information fait partie de mes préoccupations, raison pour laquelle Grans est doté de nombreux supports de communication. Ces deux dernières années, j'ai encouragé le lancement d'une newsletter, du magazine Geko et de Radio Touloubre. Après quelques mois de fonctionnement, Radio Touloubre se réinvente pour s'adapter aux auditeurs.

S'adapter. Voilà une action indispensable à mettre en œuvre pour garantir le meilleur service public pour nos administrés. La dématérialisation des démarches administratives a débuté au 1er janvier dans le domaine de l'urbanisme. Une bonne chose de faite !

Je termine cet édito avec une émotion particulière. L'heure est venue pour moi de tourner un chapitre de ma vie politique. Vous trouverez en dernière page de ce magazine le lien pour accéder à la vidéo expliquant les grands changements à venir.

Ce printemps sera placé sous le signe du renouveau pour notre village.

Je vous dis à très bientôt,

Yves VIDAL
Maire de Grans
Conseiller départemental
Vice-président du bureau
de la métropole Aix-Marseille-Provence

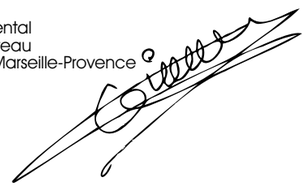

Piano au clair de lune 20 janvier

Le festival *Piano au clair de lune* a lancé de la plus belle des manières la saison de musique classique organisée par Grans culture.

Le jeudi 20 janvier à l'espace Robert Hossein, les pianistes Matthieu STEFANELLI et Tristan PFAFF ont livré une prestation époustouflante à un public de mélomanes venus nombreux pour apprécier des œuvres de Beethoven, Mozart, Brahms, Chopin, Rachmaninov, Tchaïkovski, et Liapounov.

Le jeune public ne fut pas en reste. Des classes de primaire ont assisté, l'après-midi aux répétitions des concertistes et poser de nombreuses questions aux artistes.

Prochain rendez-vous en mars avec cette fois, le festival *Un piano à Grans* et une programmation internationale.

Bienvenue Antoine

Enfant du village, Antoine PELEN poursuit ses projets au service des Gransois. Depuis le début d'année, le jeune entrepreneur offre un nouveau service de proximité avec la réception et le dépôt de colis Amazon en mode autonome. Détails.

Dans les locaux de la laverie bio, ouvert 7j/7 de 6h à 22h, une armoire sécurisée est à disposition des Gransois pour la réception et le dépôt des colis en provenance d'Amazon uniquement.

« *Elle fonctionne comme un service de consigne automatique en lien avec votre téléphone mobile* » précise Antoine. Pour en bénéficier, rien de plus simple ! Lors de votre commande, sélectionnez le point de livraison correspondant à Amazon hub locker à la laverie Wash'N Dry, cours Camille Pelletan. « *Nous disposons de 23 casiers de différentes tailles pour des colis de petites et moyennes envergure* ».

Quand le colis arrive, vous recevez une notification sur votre téléphone portable et vous disposez de 72 heures pour récupérer le paquet. « *Une fois devant la machine, activez le Bluetooth et laissez vous guider !* ». Pas de code, un accès facile, une livraison sans attente et la garantie de recevoir vos colis. What else?!

Un nouvelle directrice à l'espace Robert-Hossein

Après 14 ans passés à la direction de l'espace Robert Hossein, Joël BERTRAND a décidé de voguer vers d'autres missions pour la suite de sa carrière. Pour lui succéder, la régie culturelle Scènes & Cinés a choisi Marie-Laure MATRAT, Istréenne impliquée dans la vie culturelle du territoire depuis plus de vingt ans. Rencontre.

Recrutée en 1999 au SAN Ouest-Provence, Marie-Laure est chargée de la communication culturelle et coordonne les différents lieux de l'intercommunalité. À la naissance de Scènes & Cinés en 2006, elle collabore pour la première fois avec Yves VIDAL, alors président de la régie. «*Cette première expérience a été une réussite, quatre ans d'étroite collaboration au service de la culture*» commente la nouvelle directrice.

En 2010, elle prend la direction de l'espace Gérard-Philipe à Port-Saint-Louis-du-Rhône. «*J'ai vécu 12 ans de pur bonheur, de mises en place de projets, de créations de programmes avec pour seul objectif la reconquête du public*». Déjà à l'époque, ce travail s'effectue conjointement avec l'équipe de l'espace Robert-Hossein. «*Nous avions les mêmes bases et les mêmes problématiques liées aux établissements*». De cette coopération naîtront les week-end théâtre et cinéma, les cinés-goûters avec une volonté forte de croiser les disciplines à savoir le cinéma et le spectacle vivant. «*Nous avons réussi à fidéliser le public et à le faire se déplacer dans les différentes structures*».

2022 est l'année des nouveaux challenges pour Marie-Laure. «*J'ai été accueillie chaleureusement par l'équipe gransoise et j'en suis très touchée. J'ai la chance d'être entourée de personnes compétentes et engagées en faveur de la culture*». La directrice définit l'espace Robert-Hossein comme un lieu central du village devant rester un lieu de rencontres convivial, propice aux soirées/débats et pluridisciplinaires. «*Mon souhait est de relancer les cinés plein air dès lors que la situation sanitaire le permettra, de développer une collaboration avec le tissu associatif et les partenaires locaux autour de projets culturels*». Côté cinéma, la direction a la volonté de maintenir les trois labels (jeune public, répertoire et recherche) avec des films familiaux grand public et des projections art et essai plus intimistes. La programmation des spectacles vivants pourraient évoluer. L'histoire se poursuit pour l'espace Robert-Hossein et s'annonce prometteuse. Bienvenue Marie-Laure, et longue carrière à Grans !

Radio Touloubre 2022, se réinventer !

Lancée à l'automne 2020, Radio Touloubre est venue renforcer la communication locale sous l'impulsion de son initiateur, Alain ZUILI. Emissions quotidiennes, interviews, la radio s'adapte aux habitudes et à la demande des ses auditeurs avec les podcasts. Zoom sur les nouveautés de 2022.

En ce début d'année 2022, l'équipe de Radio Touloubre change de cap.

«*Nous suivons les évolutions des auditeurs et leurs habitudes*» commente Alain ZUILI. Pour écouter les directs, il fallait se connecter à 9h et 18h, horaires pas forcément adaptés aux travailleurs notamment. Même les trois rediffussions du lendemain n'étaient pas suffisantes pour permettre à tous d'écouter l'émission . Ensuite, il n'était plus possible de se la procurer.

«*Maintenant, nos reportages sont en podcast. Nous favorisons une plus grande liberté pour aller vers les émissions ou les sujets qui vous intéressent particulièrement. Vous pouvez les écouter quand vous voulez en vous connectant sur le site de la municipalité : grans.fr*» précise l'animateur radio.

Grâce à ce nouveau concept, vous avez accès à tous les enregistrements ! À votre disposition également, la page Facebook de Radio Touloubre pour laisser vos messages, vos envies, vos propositions.

Pour profiter pleinement des émissions déjà diffusées et de celles à venir, pensez aux podcasts !

Renseignements
Radio Touloubre - Alain ZUILI
radiotouloubre@grans.fr
www.grans.fr/radio-touloubre
06 12 19 41 94

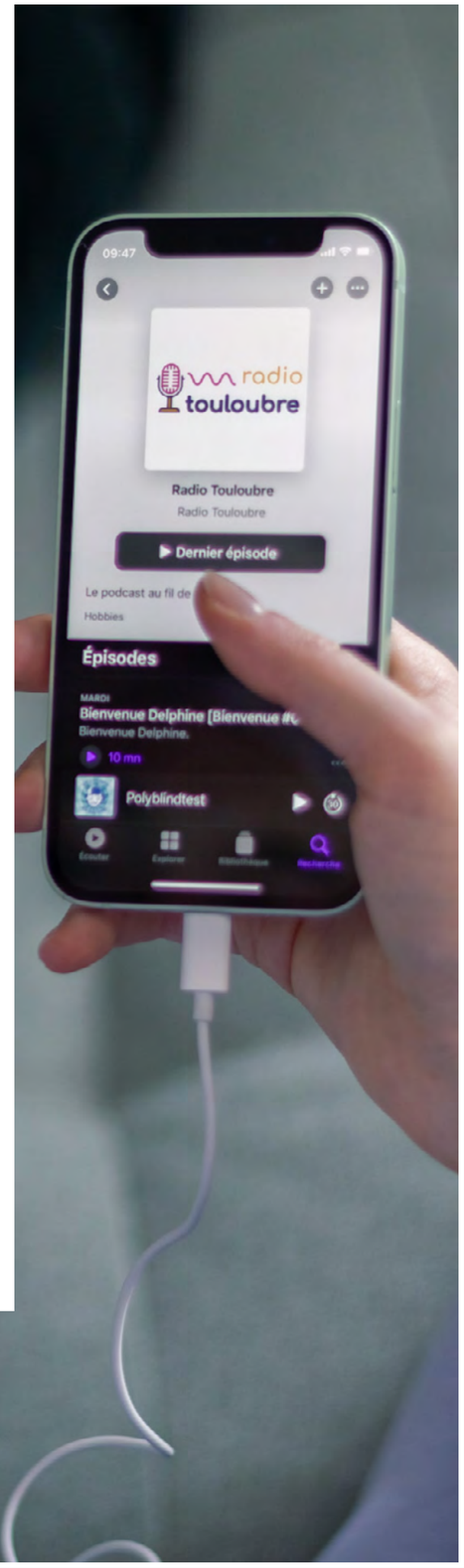

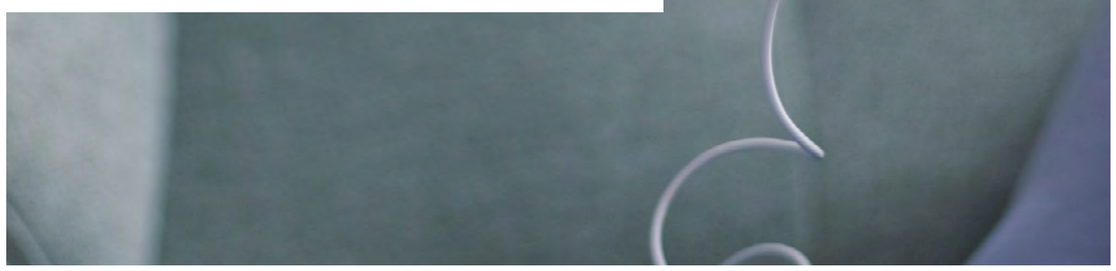

Simplifiez vos démarches avec la dématérialisation

Depuis le 1er janvier 2022, le dépôt dématérialisé des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) entre dans le cadre de la simplification et de la modernisation des services publics. Il s'inscrit pleinement dans la démarche *action publique 2022* visant à améliorer la qualité des services et à s'adapter aux nouvelles technologies, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

Lors d'une vente, le notaire interroge la commune sur son intention ou pas de préempter le bien. Cette démarche se concrétise par une déclaration d'intention d'aliéner. Afin de canaliser et de centraliser tous les dossiers de DIA pour une simplification de gestion, la métropole propose la mise à disposition d'un portail guichet unique pour l'enregistrement dématérialisé des DIA à toutes les communes membres.

Pour les Gransois en pleine transaction immobilière, informez vos notaires de ce nouveau service ! *« Les demandes dématérialisées permettent de réduire le délai de traitement, d'optimiser l'instruction du dossier et de contribuer aux gestes écologiques »* commente Philippe LEANDRI, adjoint au maire délégué à l'urbanisme. Tout le monde a à y gagner !

Les demandes en version papier sont toujours possibles mais la gestion dématérialisée est recommandée.

Pour simplifier vos démarches, un portail, une adresse : https://dia.ammetropole.fr/guichet-unique

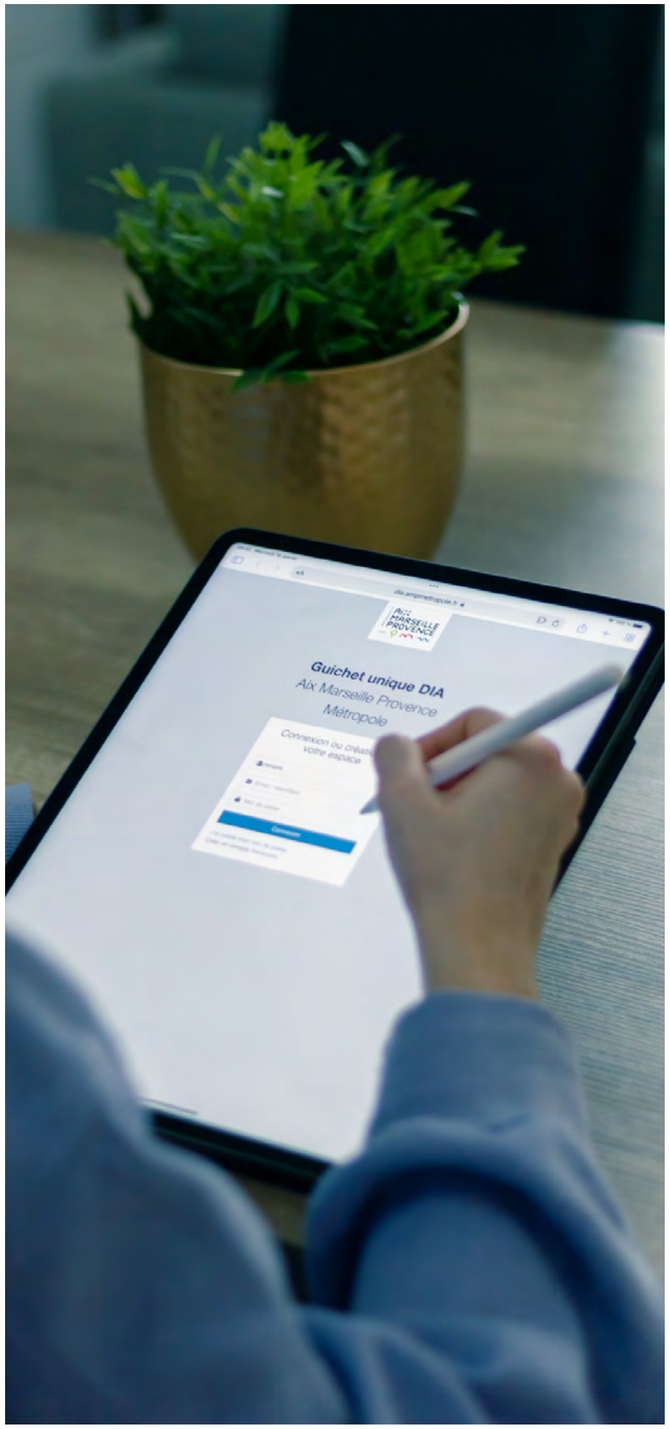

Renseignements
Service urbanisme
urbanisme@grans.fr
04 90 55 99 74

Propriétaires, louez malin !

L'Adamal, association loi 1901, implantée depuis 25 ans sur le bassin salonais, a développé ses activités autour de l'accès et du maintien dans le logement des familles à revenus modestes. Leur expérience et leurs compétences dans le domaine du logement et de l'accompagnement des publics cibles sont des atouts majeurs mis à la disposition des Gransois. Coup de projecteur.

Vous êtes propriétaires et vous souhaitez louer votre logement ? L'Association d'accès et de maintien au logement (Adamal) propose une gestion paisible et sécurisée avec un bail glissant et donne les clés d'une location réussie. *« L'association est locataire du logement la première année et propose un glissement du bail à l'issue de cette période »* commente Christine HUGUES, conseillère municipale chargée des affaires sociales.

L'association assure la sécurité du paiement des loyers et charges pendant la première année, à date fixe, sans impayé, sans vacance et sans souci de gestion au quotidien, que le logement soit occupé ou non. Elle effectue l'ensemble des travaux d'entretien incombant aux locataires pendant la durée de la sous-location et garantit la remise en état du logement avant restitution aux propriétaires (hors vétusté normale). *« Ce contrat permet des déductions fiscales pouvant aller jusqu'à 85% des revenus locatifs assortis d'une prime forfaitaire de 1 000 euros »* rajoute Rose-Marie BREYSSE, conseillère municipale. Inscrit dans une démarche solidaire, ce dispositif offre aux propriétaires la possibilité de contribuer à l'inclusion des familles modestes. À l'issue du contrat de sous-location, le propriétaire a le choix de le prolonger ou de le rompre.

Pour plus d'informations et un accompagnement personnalisé, contactez l'antenne salonaise.

Renseignements
Adamal
89 boulevard Aristide Briand
13 300 Salon-de-Provence
Fanny VIARD – 04 90 56 09 65
CCAS : ccas@grans.fr – 04 90 55 46 45

Maison médicale Simone Veil
ouverture des portes !

Ancien moulin à blé, l'imposant bâtiment en pierre situé au début de la rue de l'enclos aura connu plusieurs destinées. Lieu emblématique de la reconstitution historique, il finira par être laissé à l'état d'abandon. En 2013, la municipalité décide de se réapproprier ce bâtiment pour créer une maison médicale au cœur du village. Depuis le 3 janvier, médecins et thérapeutes ont pris possession de leurs nouveaux cabinets.Témoignages.

Installés au premier niveau du bâtiment, les médecins généralistes accueillent leur patientèle dans leurs nouveaux locaux du centre-ville. Fin décembre, les docteurs Sandrine JONQUIÈRES, Valérie LEGET-KERVAJAN et Charlène BARON ont tiré le rideau du centre médical situé boulevard Victor Jauffret, après plusieurs décennies d'exercice de la médecine à cette adresse. Une page se tourne. Les professionnels de santé témoignent.

Dr Valérie LEGET-KERVAJAN

« Après des mois, voire des années, nous sommes enfin installées à la maison médicale Simone Veil. Et heureuses de l'être ! Les locaux sont agréables, lumineux, neufs et fonctionnels. Il reste des aménagements à terminer dans chacun des cabinets - surtout le mien ! Quelques problèmes subsistent notamment une très mauvaise insonorisation des lieux et un manque de signalétique de la maison médicale. Nous avons la chance de pouvoir travailler dans un lieu spacieux. J'espère que nos patients apprécieront ce nouveau cadre. Je tiens à remercier M. le maire pour cette réalisation. »

Dr Charlène BARON

« Après une certaine attente et pas mal de rebondissements, nous voilà installées au sein de la maison médicale Simone Veil.... qui a été pensée et conçue pour notre exercice. Tout cela nous permet de travailler et d'accueillir nos patients dans des conditions très agréable (même si certains points sont encore à revoir). Nous avons même l'espoir de pouvoir compter un 4e médecin dans notre effectif qui comme moi même il y a quelques années sera séduite par le projet, l'avenir le dira. Merci à M. le maire et à l'équipe de la mairie qui a conduit et dirige toujours le projet. »

Dr Sandrine JONQUIÈRES

« Tout d'abord, je remercie la mairie et toute son équipe pour cette réalisation d'envergure. Je suis ravie de recevoir mes patients dans ces nouveaux locaux. Ils nous permettent de pratiquer dans de meilleures conditions et de poursuivre notre travail d'équipe qui nous tient tant à cœur. Et qui sait ? Peut-être attirer un quatrième médecin afin de répondre aux besoins des Gransois ?! »

LES PLACES DE STATIONNEMENT

3	5	80	35	50
réservées au médecins *devant le local de Grans taurin*	en zone bleue pour la patientèle *autour de la petite fontaine*	parking Jean Jaurès	parking de la liberté *devant la médiathèque*	parking Pablo Neruda

Nichés au deuxième et dernier étage du bâtiment, psychologues, sophrologue, orthophonistes et praticien en soins psychocorporels et énergétiques viennent renforcer l'offre de soins sur la commune.

Cécile BUCCHINI
Sophrologue enfants et adultes

C'est un nouveau départ pour Cécile. Installée sur la commune depuis 2017, elle consultera dès le mois de mai 2022 dans ses nouveaux locaux. Grâce à la relaxation et à des exercices de respiration et de posture, la sophrologie aide à établir un équilibre entre le corps et l'esprit. Les outils qu'elle apporte permettent de préparer un examen ou un entretien, de faire face aux situations toxiques, d'apprendre à gérer ses émotions. La sophrologie est encore un accompagnement thérapeutique et sportif ou tout simplement une approche pour développer sérénité et bien-être au quotidien.

« *Cette maison médicale est pour moi l'opportunité d'échanger avec d'autres professionnels dont la spécialité peut parfois être complémentaire avec celle que j'exerce et ainsi envisager une collaboration enrichissante et constructive. Je vais pouvoir créer mon cocon, appréhender l'espace pour en faire un lieu rassurant et accueillant. Un beau projet en perspective !* ».

Contact
sophrologue.cecilebucchini@gmail.com
06 73 60 03 33

Lucile CHIMOT
Psychologue clinicienne - Conseillère agréée en fleurs de Bach - Enfants et adultes

Accompagnement basé essentiellement sur la psychologie humaniste, approche centrée sur la personne invitant chacun à se connecter à ses propres besoins, à son potentiel et à travailler autour des souffrances et difficultés qui l'amènent à consulter.

La florithérapie proposée est une méthode simple, douce et efficace amenant un rééquilibrage émotionnel en soutien du suivi psychologique proposé.

« *Après 18 mois de domicile et d'entretiens réalisés à la maison des associations, je suis heureuse de poser mes valises au sein de la maison médicale de Grans. C'est un réel plaisir d'offrir à mes patients un cadre agréable à deux pas de chez eux. Le travail en équipe pluridisciplinaire et la complémentarité de nos missions me motivent grandement. La synergie est forte et une belle dynamique est déjà en place* ».

Contact
06 70 89 53 67
Sur RDV les lundis, mardis et vendredi après-midi.

Agnès DUPLAN
Praticienne en soins psychocorporels et énergétiques
25 ans d'expérience.

Relation d'aide proposée aux personnes traversant une période difficile, anxieuse, avec des émotions refoulées ou suite à un choc émotionnel. Travail sur la prise de conscience en traitant par le soin du corps. Déblocage des charges émotionnelles. Sur rendez-vous. « *Je félicite les initiateurs d'avoir pensé à créer un lieu pluridisciplinaire, regroupant différents thérapeutes. Les locaux sont adaptés, lumineux et pratiques avec la localisation en centre-ville. J'apprécie d'exercer dans un cabinet personnel, un lieu "à moi" pour recevoir la clientèle* ».

Contact
agnes.duplan@yahoo.fr
06 31 14 53 33

Claire TAFFIN, Ségolène CALAMIA, Margaux BOUDIN
Orthophonistes

L'orthophonie consiste à prévenir, à évaluer et à traiter les difficultés ou troubles du langage oral et écrit (lecture, écriture, maths…) Prise en charge des troubles de l'oralité et de la déglutition, des handicaps impactant la communication sous toutes ses formes, des troubles de la voix et neurologiques. Prise en charge uniquement sur prescription médicale.

Née dans l'Ain, Claire TAFFIN s'est expatriée en Provence pour ses études. Diplômée de la Faculté de Science Médicale et Para Médicale de Marseille, elle exerce son métier d'orthophoniste avec passion. La thérapeute propose des séances de rééducation et des exercices ciblés selon la pathologie. « *Mon choix d'exercer à Grans a été motivé par l'opportunité de travailler en équipe dans un lieu dédié à la santé et par l'attractivité et le charme du village. C'est un magnifique projet qu'il a fallu mériter !* ».

Originaire de Salon-de-Provence, Ségolène CALAMIA est diplômée de la Faculté de Marseille. L'une de ses compétences principales est de mettre en œuvre des programmes de rééducation pour accompagner ses patients dans leurs difficultés. Elle exerce également en Ehpad. « *J'ai souhaité travailler en Maison Médicale car je trouve le concept très enrichissant, pouvoir échanger et partager avec mes collègues orthophonistes et les autres thérapeutes et soignants. C'est une réelle opportunité, autant pour les professionnels que pour les patients* ».

D'origine Nîmoise, Margaux BOUDIN a étudié à la faculté de Marseille. Elle fait connaissance de sa consœur Ségolène sur les bancs de la fac. Lors de la construction de la maison médicale, des liens se créent entre les trois orthophonistes, confortant leur souhait de travailler ensemble. « *L'ouverture de la maison médicale devenait urgente au vu du nombre de demande de prise en charge que nous enregistrons. Une liste d'attente a d'ailleurs été ouverte car nos créneaux et nos emplois du temps sont déjà complets* ».

Contact
orthophonistes.mds.grans@gmail.com
Claire TAFFIN : Sur RDV du lundi au jeudi
Ségolène CALAMIA : Sur RDV
Margaux BOUDIN : Sur RDV du mardi au vendredi.

L'hôpital de Salon-de-Provence est en marche

Les prémices du centre hospitalier tel que nous le connaissons aujourd'hui remontent à 1898. Depuis plus de 120 ans, l'histoire de l'hôpital s'écrit au rythme des besoins et des progrès de la médecine. Du pavillon "1903" au dernier construit en 2006 et dédié à la gérontologie, le centre hospitalier n'a cessé d'évoluer et de s'étendre. À l'aube de 2022, l'heure n'est plus à la rénovation ou à l'extension. Grâce aux 84 millions promis par l'État et la région, le pays salonais voit se concrétiser le projet d'un futur centre hospitalier dans le quartier des Gabins, à côté de la concession Citroën. Détails

L'annonce d'Olivier VÉRAN, ministre des Solidarités et de la santé, lors de sa visite dans le Vaucluse en décembre 2021 n'est pas passée inaperçue ! « *L'État va mettre 78 millions d'euros pour reconstruire l'hôpital* ». Ce n'est pas seulement un hôpital qui sortira de terre mais plutôt un village de santé, avec laboratoire, centre de radiologie et un hôtel pour les familles des malades. Le programme est ambitieux, l'investissement inédit.

Jean-Marc ZULESI, député de la 8e circonscription des Bouches-du-Rhône, se félicite de cet arbitrage favorable au niveau national. « *J'ai placé ce projet au cœur de mon mandat* » souligne le député.

L'actuel centre hospitalier est devenu vétuste et exigu. Aussi, les élus locaux se sont mobilisés pour l'acquisition du terrain. « *20 communes du pays salonais ont mis la main à la poche pour acheter le foncier pour en faire donation à l'État et voir émerger le futur hôpital* » commente Yves VIDAL, maire de Grans.

Cet élément a été déterminant. Les maires du secteur ont joué un rôle majeur, soutenus par le personnel hospitalier et le député ZULESI. La machine est en route, tous les éléments sont réunis. Y a plus qu'à ! L'espoir d'une ouverture à l'horizon 2026 se profile.

Ce pôle santé situé aux portes du village viendra renforcer l'offre de soins pour les Gransois, déjà équipés d'une maison médicale flambant neuve et d'un EHPAD haut de gamme en plein cœur de village.

Le chemin de Montauban fait peau neuve

Engagée en faveur de la sécurité et du cadre de vie, la municipalité poursuit sa politique d'entretien et de rénovation des voies communales avec en moyenne 1,5 km de voirie rénovés chaque année. Récemment, le chemin de Montauban situé dans le quartier résidentiel proche du Tennis Club a fait l'objet d'un programme de travaux de proximité pour un montant de 80 000 euros subventionnés à hauteur de 70% par le département. Détails.

Votés en 2019, ces travaux ont pu enfin se concrétiser à la plus grande joie des riverains. « *Ce chemin est une voie sans issue desservant une cinquantaine de villas. La plus grosse difficulté a été de concerter l'ensemble des résidents pour trouver le meilleur compromis et limiter la gêne pendant la période de chantier* » commente Michel PERONNET, adjoint au maire délégué aux travaux.

Reprise de forme de la chaussée, reprise de plaques d'égout ont été nécessaires avant la réfection totale de l'enrobé sur une distance de 300 mètres et 4 mètres de large. « *Les bas côtés ont été laissés en terrain naturel pour permettre aux eaux pluviales de s'évacuer* » rajoute l'élu. L'aménagement a permis de supprimer les dos d'âne et de les remplacer par des écluses et des coussins berlinois. « *Cette méthode est recommandée depuis 2020 pour remplacer les dos d'âne posant de nombreux problèmes. La chaussée est rétrécie à certains endroits et implique une circulation alternée* ». La vitesse est de fait réduite et chacun peut rentrer chez soi en toute sérénité.

Une semaine de travaux a été nécessaire pour mener à bien ce projet. Le résultat en vaut la chandelle !

La municipalité partenaire du tour aérien "Rêves de Gosses"

L'association *Les chevaliers du ciel*, organisatrice du tour aérien *Rêves de Gosses*, a été fondée par Jean-Yves GLÉMÉE après ses nombreuses participations à des rallyes aériens parfois lointains. De son expérience et de ses découvertes est née l'idée de créer un rallye aérien à caractère humanitaire, social, caritatif et orienté vers les enfants handicapés ou défavorisés en leur permettant d'accéder au plus vieux rêve de l'homme : voler. Touchée par cette action, la ville de Grans a souhaité soutenir l'équipage du Gransois Thierry MARTIN en allouant une subvention. Coup de projecteur.

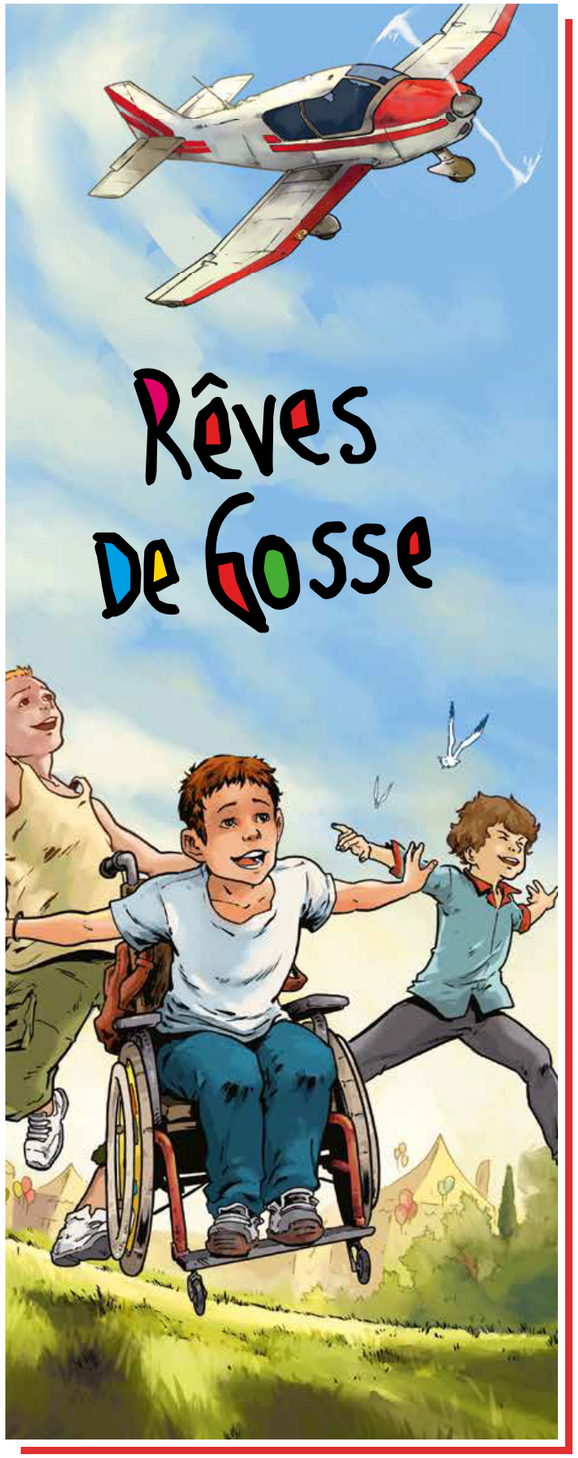

Avec des amis pilotes, Thierry a organisé la première édition en juin 1997. Depuis, le 25e tour aérien vient de se terminer le 2 octobre dernier à Perpignan après être parti de Carcassonne pour un tour de huit villes-étape. Plus de 1 100 enfants, meurtris dans leur chair ou dans leur vie, auront volé au cours de ce tour, complétant une liste de 30 000 enfants ayant bénéficié d'un rallye aérien depuis sa création. Ces tours d'avion viennent parachever un projet pédagogique qui aura démarré un an avant dans chaque ville-étape, mettant en contact des enfants issus du circuit classique de l'Éducation nationale avec ces enfants extraordinaires dans le cadre de l'acceptation de la différence et l'inclusion.

La municipalité a ainsi participé au parrainage d'un des 22 équipages, composé de deux pilotes dont un Gransois, Thierry MARTIN.

Pour le Gransois, cette expérience est très riche. « *Je pensais donner de mon temps et de mon savoir mais j'ai reçu tellement plus de la part des enfants ! Ma plus belle récompense est de voir des étoiles dans leurs yeux et un sourire en forme de banane après le vol* ». Un grand bravo à tous les bénévoles pour leur dévouement en faveur des enfants et aux généreux mécènes dont la ville de Grans. Comme quoi, ça a du bon de rêver !

Renseignements
Thierry MARTIN - thierry.wmartin@orange.fr

Foot en marchant, la nouvelle section de l'ASG

Lancée en mai 2021, la nouvelle section Foot en marchant de l'ASG connaît un bel engouement. Forte d'une vingtaine de participants, l'activité se pérennise avec un créneau établi tous les vendredis soirs à 18 h au stade Mary-Rose. Pas de compétition, pas de niveau requis, la catégorie est mixte sans limite d'âge. Présentation.

Comme toutes disciplines, les entraînements de foot en marchant débutent par une séance d'échauffement suivie de petits matchs. « *Les règles sont identiques à celles du foot à l'exception de la cadence. Les joueurs n'ont pas le droit de courir, c'est la consigne de base pour pratiquer l'activité* » commente Christian GAVINO, responsable de la section. Et de rajouter « *On joue avec un ballon de futsal sur un terrain adapté en fonction du nombre de participants* ».

Autre particularité de la discipline, elle se pratique sans contact, élément non négligeable en période de pandémie. « *Chacun vient avec sa bonne humeur et son envie de faire du sport et contrairement à ce que l'on pourrait penser, on se dépense beaucoup !* ». Pour une reprise d'activité en douceur, une partie de plaisir ou un lien social, allez droit au but avec l'ASG.

Renseignements
asg.grans@gmail.com
06 71 33 56 91

Emilie CÉLESTIN prend les rennes de la gymnastique rythmique

Nadège SASSO, présidente du club de gymnastique rythmique Salon/Grans depuis sa création en 2017 a tiré sa révérence après cinq années de dévouement et d'investissement auprès des 298 adhérents de l'association sportive. Émilie CÉLESTIN, salonaise pure souche, déjà investie auprès des parents d'élèves a accepté de relever le challenge en prenant les rennes du club. Portrait.

«*Je tiens à saluer le travail accompli par ma prédécesseur qui a su étoffer et élever le club pour en faire une référence dans ce milieu sportif*» lance en préambule la nouvelle présidente. Mère de 4 enfants, ex-employée du milieu bancaire en reconversion professionnelle vers l'éducation, Emilie n'est pas une novice dans le domaine associatif.

«*J'étais secrétaire de l'ancien bureau*». Son expérience est un atout même s'il lui reste à découvrir la discipline au niveau compétition. Les ambitions du club sont nombreuses : créer un secteur performance, intermédiaire entre la section loisir et compétition, développer l'école de gymnastique rythmique pour devenir à terme un club formateur, obtenir le label Baby et Gym et promouvoir la discipline en milieu scolaire. De beaux projets en perspective ! «*Le gymnase Barugola, mis à disposition pour accueillir nos adhérents est un complexe sportif de haute qualité, adapté à notre volonté de voir grandir le club*». Fédérer l'ensemble des licenciés pour une totale cohésion, voilà en résumé le leitmotiv d'Emilie. L'occasion lui sera donnée dès le dimanche 13 mars au gymnase Barugola lors de la coupe Formation réunissant tous les clubs du département. «*14 élèves de l'école de GR Salon/Grans seront en lice pour passer les épreuves afin d'accéder à des compétions à titre individuel*».

Souhaitons au club et à sa nouvelle présidente de nombreux titres et podiums et de porter haut les couleurs de Grans !

Rrenseignements

grclub.salongrans@gmail.com
Facebook/Instagram : Grclub Salon Grans 13
http://grsalon.e-monsite.com

Tout en douceur avec le stretching postural

Créée en septembre 2017 par Nathalie BONIVARDO, la section AIL stretching postural adultes permet de travailler le renforcement musculaire et l'assouplissement, en douceur. Tous les mercredis soirs à la maison des associations, venez vivre 1 h 30 de détente et d'exercice en petit comité. Zoom.

Grâce à une respiration adaptée, les adhérents appliquent les consignes, supervisés par la coach. Diplômée d'un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) mention activité physique pour tous (APT) et formée à l'institut de stretching postural à Paris, Nathalie BONIVARDO enseigne la discipline depuis 8 ans déjà.

«*Cette discipline est essentiellement basée sur la posture. L'objectif est de progresser dans ses sensations personnelles et de ressentir l'évolution au fil de la pratique*» précise l'animatrice. Debout ou au sol, les adhérents apprennent les différentes techniques permettant d'avoir une meilleure perception de leur corps. «*L'idée est de poursuivre cet enseignement dans la vie de tous les jours, en dehors des cours*». Adapté à tous, le stretching postural convient pour la récupération à l'effort et la préparation à l'activité sportive. La discipline est aussi recommandée pour les personnes désireuses de renouer avec une activité suite à une pathologie. Pas de niveau, pas de performance, les volontaires peuvent intégrer le groupe en cours d'année. Optez pour une sensation immédiate de bien-être, votre corps vous dira merci !

Renseignements

Nathalie BONIVARDO
06 84 44 57 05

AGENDA février 2022

https://grans.fr/agenda

Mardi 1er février

- **Atelier équilibre**, proposé par le CCAS, réservé pour les jeunes de plus de 60 ans et plus, animé par votre coach Mikael.
  14 h > 15 h 30, salle Paul-Sias.

Mercredi 2 février

- **Rendez-vous des petits curieux : un marque-page en origami**.
  Tu n'as plus envie de perdre ta page entre deux lectures ? Une grande variété de papiers et de décorations seront mises à ta disposition par l'espace jeunesse lors de ces ateliers libres.
  À partir de 6 ans. Atelier libre, en continu, sans inscription.
  14 h 30, médiathèque.

Jeudi 3 février

- **Les ateliers informatiques**, organisés par le CCAS et le conseil de territoire Istres Ouest-Provence.
  Module 4: tablette Apple.
  9 h 30 > 11 h 30, maison des associations.

Samedi 5 février

- **Rendez-vous des petits curieux : un marque-page en origami**.
  Tu n'as plus envie de perdre ta page entre deux lectures ? Une grande variété de papiers et de décorations seront mises à ta disposition par l'espace jeunesse lors de ces ateliers libres.
  À partir de 6 ans. Atelier libre, en continu, sans inscription.
  14 h 30, médiathèque.

Mardi 8 février

- **Atelier équilibre**, proposé par le CCAS, réservé pour les jeunes de plus de 60 ans et plus, animé par votre coach Mikael.
  14 h > 15 h 30, salle Paul-Sias.

Jeudi 10 février

- **Les ateliers informatiques**, organisés par le CCAS et le conseil de territoire Istres Ouest-Provence.
  Module 5: traitement de texte.
  9 h 30 > 11 h 30, maison des associations.

Vendredi 11 février

- **Les tout-petits à la médiathèque**. Les bibliothécaires jeunesse reçoivent les tout-petits de 0 à 3 ans pour partager un moment de lecture.
  Sur inscription au pôle jeunesse : 04 90 55 85 69.
  10 h 15, médiathèque.

Mardi 15 février

- **Atelier équilibre**, proposé par le CCAS, réservé pour les jeunes de plus de 60 ans et plus, animé par votre coach Mikael.
  14 h > 15 h 30, salle Paul-Sias.

Jeudi 17 février

- **Les ateliers informatiques**, organisés par le CCAS et le conseil de territoire Istres Ouest-Provence.
  Module 6: tableur.
  9 h 30 > 11 h 30, maison des associations.

Vendredi 18 et samedi 19 février

- **Rendez-vous des petits curieux : un marque-page en origami**.
  Tu n'as plus envie de perdre ta page entre deux lectures ? Une grande variété de papiers et de décorations seront mises à ta disposition par l'espace jeunesse lors de ces ateliers libres.
  À partir de 6 ans. Atelier libre, en continu, sans inscription.
  14 h 30, médiathèque.

Mardi 22 février

- **Atelier équilibre**, proposé par le CCAS, réservé pour les jeunes de plus de 60 ans et plus, animé par votre coach Mikael.
  14 h > 15 h 30, salle Paul-Sias.

Mercredi 23 février

- **Les tout-petits à la médiathèque**. Les bibliothécaires jeunesse reçoivent les tout-petits de 0 à 3 ans pour partager un moment de lecture.
  Sur inscription au pôle jeunesse : 04 90 55 85 69.
  10 h 15, médiathèque.

Jeudi 24 février

- **Les ateliers informatiques**, organisés par le CCAS et le conseil de territoire Istres Ouest-Provence.
  Module 6: tableur.
  9 h 30 > 11 h 30, maison des associations.

Vendredi 25 février

- **Permanence de la mutuelle familiale**.
  Renseignement auprès du CCAS : 04 90 55 99 75

- **Permanence de l'Adil**, sur rendez-vous au 04 96 11 12 00.
  9 h 30 > 12 h 30, maison des associations.

Samedi 26 février

- **Rendez-vous des petits curieux : atelier de construction LEGO® en médiathèque**.
  Atelier ludique avec les fameuses petites briques ! Création de tableaux en mosaïque pour favoriser le développement de l'imagination.
  À partir de 5 ans. Sur inscription au 04 90 55 85 69.
  10 h, médiathèque.

expression **libre**

Majorité **“Grans à vivre… Ensemble”**

Suite à une demande de subvention de l’ASA, voici la réponse adressée par la majorité.

Monsieur le Président,

Messieurs les Membres du Conseil d’Administration de l’ASA de Grans,

Dans votre lettre du 16 décembre 2021, vous nous faites part de votre souhait de trouver avec la mairie de Grans un partenariat financier du même type que celui appliqué par la communauté d’agglomération d’Arles, c’est-à-dire que la commune cautionne votre emprunt pour les 20% qui restent à votre charge suite à la participation de Clésud.

Sans refaire la totalité de l’historique du différent qui nous oppose depuis des années, il est important de rappeler :

- que ce partenariat existait, qu’il était concrétisé par une convention bipartite que vous n’avez pas respectée ce qui a entrainé son non renouvellement.
  Lors de votre assemblée générale, il y a 5 ans vous aviez déclaré que vous n’aviez pas besoin de la Mairie pour gérer votre association.
- à ce jour, et depuis plusieurs années, vous êtes dans une impasse, ne pouvant plus réaliser d’investissement. Cela entraîne une dégradation du réseau. De plus il n’y a plus de personnel pour surveiller les tournées, provoquant de nombreuses plaintes.
- votre politique porte tort au monde agricole. Il voit sa facture augmenter avec moins de service rendu suite à la perte effective de votre capacité financière à assurer vos missions. Depuis des années, nous vous avertissons du danger de la situation et de son issue inéluctable. C’est chose faite, vous ne pouvez même plus accepter une aide ou subvention conséquente de 450 000 euros comme je vous l’ai obtenu dans le cadre de l’extension de Clésud.

Cette somme ne sera pas perdue pour Grans. Si vous ne l’acceptez pas rapidement, je négocie un report sur d’autres travaux.

Pour donner suite à votre lettre surprise de demande d’aide à la commune, je vous renouvelle les propositions faites depuis des années, à savoir la signature d’une nouvelle convention en précisant plusieurs points.

1. La totalité des déchets végétaux et plastiques du faucardage laissés sur les berges devront être évacués afin d’éviter un retour dans le canal par grand vent, afin d’assurer la propreté des bords de routes.
2. La mise en place avant la fin de l’année de la partition du périmètre en 2 secteurs : le secteur agricole géré par vous et le secteur urbain géré par la commune comme à Istres. Nos avocats avaient commencé à travailler sur cette partition. Cela serait un avantage supplémentaire pour résoudre le problème des propriétés non alimentées en zone urbaine.

Vous ne devez pas ignorer toutes les réclamations en cours sur ce sujet dans les Bouches-du-Rhône, Pélissanne en particulier, mais aussi dans le 04, 05 et le 30. Cela provoque au niveau national une réflexion sur l’avenir des ASA.

Autre avantage à la création de ce secteur urbain, vous ne seriez plus responsable des inondations chez des particuliers comme c’est régulièrement le cas en été avec des manœuvres de vannes intempestives ou en hiver à la suite des gros orages avec des arrivées d’eau de Salon comme en décembre. Ces incidents prouvent que votre réseau récupère bien des eaux de pluie, comme tous les réseaux d’arrosage d’ailleurs.

3. La programmation des futurs chantiers devra se faire en coordination avec les services de la mairie afin de mieux programmer des travaux pouvant parfois être complémentaires et dans l’intérêt des Gransois. Pour cette raison, nous demandons la présence de 2 élus au sein du bureau avec droit de vote.

Avec la signature de cette convention sur ces bases, la commune vous versera une subvention correspondant à l’annuité des emprunts en cours et à venir.

Elle se portera caution des nouveaux emprunts à hauteur de 30 000 euros par an. Cela vous permettrait avec les traditionnelles subventions de 80%, de réaliser 1.5 million de travaux par an et de rattraper le retard pris en investissement.

Cette nouvelle proposition ne pouvant pas attendre trop longtemps si nous ne voulons pas perdre les 450 000 euros de Clésud, la convention devra être signée avant le 1er mars 2022.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Messieurs et Mesdames les membres du Conseil d’administrations, l’expression de mes salutations distinguées.

Opposition **“Grans à cœur”**

Nos villes sont-elles bien gérées ? Durant leur mandat, les élus (de la majorité) détiennent le destin de la commune entre leurs mains, en particulier son avenir financier. Certains travaux sont-ils raisonnables ? A Grans, la question se pose pour la salle des mariages. Cette salle (version 1) avait été restaurée correctement mais à l’occasion de mariages ou de conseils municipaux la place manquait. Aussi lors du mandat précédent, en 2016, la majorité a décidé d’aménager dans l’ancienne école une nouvelle salle d’honneur (version 2). Ce bâtiment a été restauré dans son entier avec une architecture résolument contemporaine, un plafond cathédrale, des équipements technologiques à la pointe , coût de cette salle d’honneur environ 400 000€, une belle réussite selon la majorité. À l’époque, notre groupe préconisait une extension de la première salle d’honneur dans la cour de l’école, solution non retenue. En 2021 la réalisation d’une troisième salle d’honneur a été décidée par la majorité, certainement encore plus majestueuse et lumineuse que les précédentes. A Grans, c’est vrai, vu la rapidité avec laquelle on se marie au premier regard, il faut bien 3 salles des mariages……

Infos utiles

Accueil mairie

La mairie et la maison des associations vous accueillent du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Tél. : 04 90 55 99 70
Fax : 04 90 55 86 27

Composteur

Le conseil de territoire Istres Ouest-Provence met en place une nouvelle session de distribution.

À partir du mercredi 19 janvier, les Gransois pourront réserver leur composteur sur le site ouestprovence.fr (rubriques Vivre et bouger > Je réserve un composteur). Il leurs sera remis le mercredi 9 février 2022, place du Foirail. Aucune distribution ne sera faite si le composteur n’a pas été réservé et payé (10 euros) au préalable sur le site ouestprovence.fr (paiement sécurisé).

Vote par procuration

À compter du 1er janvier 2022, il n’est plus nécessaire que le mandant et le mandataire soient domiciliés sur la même commune. Cette démarche peut s’effectuer par télé-procédure sur le site maprocuration.gouv.fr mais, attention, elle doit toujours être enregistrée par une autorité (commissariat ou gendarmerie) pour être valable. Une seule procuration peut être établie en France par électeur.

Au revoir Anne

Anne PIET, Gransoise depuis 22 ans, fidèle lectrice du Mois à Grans et membre active de la gymnastique volontaire nous a quittés le 9 janvier à l’âge de 57 ans. Toute l’équipe d’Un Mois à Grans lui rend hommage et s’associe à son mari Pascal et ses deux filles Clémence et Margaux dans le deuil qui les frappe. Sincères condoléances.

Toutes les informations à paraître dans* Un mois à Grans *doivent être transmises au service communication de la mairie avant le 10 de chaque mois pour le mois suivant.

État civil

En raison de la nouvelle règlementation sur la protection des données publiques, la municipalité n’est plus autorisée à publier d’office l’état civil sauf avis contraire des familles concernées.

Le service accueil de la mairie invite les Gransois à se faire connaître s’ils souhaitent apparaître dans la rubrique ***état civil*** d’Un mois à Grans.

Bulletin mensuel d’informations municipales
N° 336 – février 2022
Dépôt légal : 27 décembre 2006
Directeur de la publication : Yves VIDAL
Directeur de la rédaction : Frédérick ARNOULD
Comité de rédaction :
Robin ANSILLON – Christelle PRIGENT
Conception, réalisation, illustrations :
Vincent TROTOT – Service Communication
Photographies :
Christelle PRIGENT – Robin ANSILLON
Vincent TROTOT – DR
Tél. : 04 90 44 16 23 – **Fax. :** 04 90 55 86 27
E-mail : communication@grans.fr
Imprimerie : Print Concept – 04 81 19 12 10

MESSAGE DE
YVES VIDAL
Maire de Grans

LETTRE DE
YVES VIDAL
Maire de Grans

Chères Grassoises, Chers Grassois, Chers amis,

En raison des conditions sanitaires, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra malheureusement pas se dérouler cette année. Pour cette raison, je vous adresse cette lettre pour vous faire part d'une décision mûrement réfléchie : **je quitterai mes fonctions de maire à l'issue du vote du budget au conseil municipal de mars.**

Ma décision n'est pas motivée par des raisons de santé ou un événement dramatique. Il s'agit d'une démarche sereine dont je tiens à vous expliquer les fondements.

Vous le savez, mon parcours à vos côtés dure depuis 45 ans : ma 1re élection remonte à mars 1977, j'ai été conseiller municipal pendant six ans avec d'importantes délégations, trois ans 1er adjoint et 35 ans au poste de maire. Soit au total neuf élections municipales gagnées largement au 1er tour, grâce à votre soutien.

Aujourd'hui, j'ai le sentiment du devoir accompli et je suis entouré d'une équipe en qui j'ai toute confiance. Je ne vous abandonne pas… Je siégerai toujours au conseil municipal comme adjoint aux finances et j'accompagnerai l'équipe dans la poursuite de notre mandat dans le strict respect de notre programme et de nos engagements. **J'ai proposé à Philippe LEANDRI de me succéder et il a accepté. Je peux officiellement vous annoncer qu'il a l'appui unanime de notre majorité.** Nous l'avons voté le lundi 10 janvier. De la même manière au cours de cette réunion, nous avons décidé de ne rien changer à l'ensemble des délégations. La mise en place de Philippe LEANDRI au poste de maire se fera au conseil municipal du mois d'avril.

Cela ne devait pas se faire aussi vite ! Certes, c'était mon dernier mandat et dans mon esprit, mon successeur devait être en place avant les élections de 2026 pour se faire connaître et prendre ses fonctions. Mais les choses se sont précipitées…

Avec mes collègues élus de la métropole, nous menons d'importantes négociations avec le Président de la République pour retrouver nos compétences de proximité. Les choses avancent mais il reste encore beaucoup de points à régler. Ces raisons me poussent à rester vice-président de la métropole à la demande de notre présidente Martine VASSAL.

ville de Grans — *Hôtel de ville – Boulevard Victor-Jauffret – 13450 Grans | grans.fr*

os actions conduites
ion historique, la mise
avec notre vénérable
la construction de
ein, la crèche, les parcs
ry Rose , le gymnase
Sias, les terrains de
ation d'épuration, les
alimentation et bien

eines partagées, tous
les que nous avons
oments difficiles.

blige à vous écrire
u vous dire tout cela
x dans les yeux, en
oi. Dès que cela sera
tous ensemble une

ous faites partie de ma
ême si je ne serai plus
re ou un arrière grand

père que ces mots
de mon cœur dans
lis à très bientôt dans

mental
ureau
-Marseille-Provence

ville de Grans — *Hôtel de ville – Boulevard Victor-Jauffret – 13450 Grans | grans.fr*

Retrouvez une vidéo accompagnant la lettre du maire sur grans.fr